

**COMITE SYNDICAL**  
Réunion du 09 décembre 2024

---

---

**2024-36– Accord pour l'adhésion de nouveaux membres**

---

---

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf décembre à dix-sept heures quinze minutes, le Comité Syndical du syndicat mixte d'e-Collectivités régulièrement convoqué, s'est réuni, au siège dudit Comité, sous la présidence de Monsieur Éric HERVOUET, Président.

**PARTICIPANTS (11) :**

Mme Corinne POTHIER, Mme Nadia RABREAU, Mme Denise RENAUD.  
M. Guillaume ARNAUD, M. Jean-Philippe CHARRIER, M. Jean-Luc GAUTRON, M. Éric HERVOUET,  
M. Judicaël LAMY, M. Thierry RICHARDEAU, M. Yann THOMAS, M. Patrick VILLALON.

**POUVOIRS (3) :**

M. Sébastien VERDON donne pouvoir à M. Guillaume ARNAUD  
M. Jean-Michel ROUILLÉ donne pouvoir à M. Éric HERVOUET  
M. Rémi PASCREAU donne pouvoir à M. Yann THOMAS

**ÉTAIENT ABSENTS ET EXCUSÉS :**

Mme Cécile BARREAU, Mme Isabelle MOINET.  
M. Lionel BOSSIS, M. Alain CAREIL, M. Manuel GUIBERT, M. Patrice PAGEAUD, M. Rémi PASCREAU, M. Jean-François PEROCHÉAU, M. Jean-Michel ROUILLÉ, M. Yannick SOULARD, M. Jean-Yves SIX, M. Sébastien VERDON.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Mme Denise RENAUD.

**ASSISTAIENT A LA SÉANCE :**

Monsieur Cédric MACAUD, Directeur Général des Services d'e-Collectivités,  
Madame Angélique JOLIVET-CHARBONNEAU, Directrice Générale Adjointe d'e-Collectivités,  
Monsieur Olivier LE RAY, Responsable administratif et financier d'e-Collectivités

Le quorum est atteint pour délibérer valablement.

## 2024-36 – Accord pour l'adhésion de nouveaux membres

Monsieur le Président informe l'assemblée qu'en application des statuts, le Comité syndical doit statuer sur la demande d'adhésion de nouveaux membres. Depuis le dernier comité syndical en date du 07 octobre 2024, 11 demandes d'adhésions supplémentaires sont parvenues au syndicat :

N°	LOCALITE	ÉTABLISSEMENTS	CATÉGORIES	Département
1	BEAUFOU - CCAS	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BEAUFOU	CCAS	85
2	HARDANGES	SIVU DU MONT DE SAULE	Autre collectivité	53
3	LOIRE-AUTHION	MAIRIE DE LOIRE-AUTHION	Communes	49
4	PÉAULT - CCAS	CENTRE D'ACTION SOCIALE DE PÉAULT	CCAS	85
5	PONT DE CÉ - CCAS	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE PONT DE CÉ	CCAS	49
6	RIVES DU FOUGERAIS - CCAS	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE RIVES DU FOUGERAIS	CCAS	85
7	VAY	MAIRIE DE VAY	Communes	44
8	SAINT JEAN-D'HERMINE	MAIRIE DE SAINT JEAN-D'HERMINE	Communes	85
9	ANCENIS-SAINT-GEREON	MAIRIE D'ANCENIS-SAINT-GEREON	Communes	44
10	SAINT DENIS DU PAYRE	MAIRIE SAINT DENIS DU PAYRE	Communes	85
11	CUGAND-LA-BERNARDIERE	MAIRIE CUGAND-LA-BERNARDIERE	Communes	85

Vu les demandes d'adhésion de 11 nouvelles structures,  
Le Comité syndical après en avoir délibéré :

- Décide d'accepter l'adhésion des structures détaillées ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Président à accepter l'adhésion de nouvelles collectivités ligériennes qui se présenteraient et d'en rendre compte lors du prochain comité syndical,
- Autorise Monsieur le Président à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

### ADOPTÉ :

Date du vote : 09/12/2024

Votants : 14

Voix totales : 14

Voix exprimées : 14

Non Votés : 0

1 – Pour : 14 Voix

2 – Contre : 0 Voix

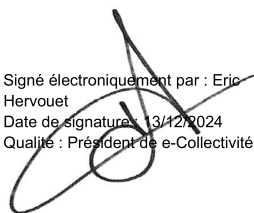
3 – Abstention : 0 Voix

4 - Ne prend pas part au vote : 0 Voix

Fait et délibéré au siège du Comité Syndical,  
Les jours, mois et an susdits  
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme,  
La Roche-sur-Yon

Signé électroniquement par : Eric  
Hervouet  
Date de signature : 13/12/2024  
Qualité : Président de e-Collectivités



Le Président, Éric HERVOUET

# Rapport des délibérations

Date : **lundi 09 décembre 2024**

Président : M. Éric HERVOUET

Secrétaire : Mme Denise RENAUD

**Comité syndical – 9/12/2024**

## 2024-36– Accord pour l'adhésion de nouveaux membres

Date du vote : **09/12/2024**Votants : **14**Voix totales : **14**Voix exprimées : **14**Mode de scrutin : **Public**Non votés : **0**Taux d'abstention : **0,0%**

Majorité simple des voix exprimées

Pour	14 Voix	100,0%
COLLEGE DES COMMUNES M. Guillaume ARNAUD		1 voix
COLLEGE DES COMMUNES M. Éric HERVOUET		1 voix
COLLEGE DES COMMUNES Mme Corinne POTHIER		1 voix
COLLEGE DES COMMUNES M. Judicaël LAMY		1 voix
COLLEGE DES COMMUNES M. Patrick VILLALON		1 voix
COLLEGE DES COMMUNES M. Jean-Philippe CHARRIER		1 voix
COLLEGE DES COMMUNES M. Thierry RICHARDEAU		1 voix
COLLEGE DES COMMUNES M. Sébastien VERDON par procuration à M. Guillaume ARNAUD		1 voix
COLLEGE DES COMMUNES M. Jean-Michel ROUILLÉ par procuration à M. Éric HERVOUET		1 voix
COLLEGE DES COMMUNAUTES DE COMMUNES M. Yann THOMAS		1 voix
COLLEGE DES COMMUNAUTES DE COMMUNES M. Rémi PASCRAEU par procuration à M. Yann THOMAS		1 voix
COLLEGE DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS LOCAUX M. Jean-Luc GAUTRON		1 voix
COLLEGE DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS LOCAUX Mme Denise RENAUD		1 voix
LES DÉPARTEMENTS Mme Nadia RABREAU		1 voix